

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DOCUMENTAIRE

SEANCE DU 13 FEVRIER 2015

Président de séance : M. Jean-Luc VAYSSIÈRE, Président de l'UVSQ

Membres élus présents et représentés :

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs : M. Hervé CHOMIENNE (procuration donnée à M. Xavier QUÉLIN), M. Bruno LAURIOUX (procuration donnée à Mme Céline CLOUET), M. Xavier QUÉLIN, Mme Nathalie STEUNOU (procuration donnée à M. Xavier QUÉLIN)

Usagers : M. Quentin DÉGEZ

Personnels de la DBIST : Mme Bérénice BALAN, Mme Marie-Estelle CRÉHALET, Mlle Magalie LE GALL, Mme Virginie YELLOUZ

Personnels ITRF BAP F famille A en charge d'une des bibliothèques associées de l'UVSQ :

Mme Céline CLOUET, Mme Cécile TAKACS

Personnalités extérieures : Mme Sophie DANIS, M. Thierry JELMINI (procuration donnée à Mme Sophie DANIS), Mme Patricia LE GALEZE, Mme Raphaële MOATTI

Membres consultatifs présents : Mme Nathalie WATRIN

Invités : Mme Dorothée CAMUS-PAIN, Mme Laurine CHATEAU, M. William DEMET, M. Denis ESPAGNO, Mme Carole GIRARD, Mlle Sophie IENTILE, Melle Aleth TISSEAU DES ESCOTAIS

M. Jean-Luc VAYSSIÈRE ouvre la séance et donne la parole à Mme WATRIN qui rappelle l'ordre du jour :

1. Budget DBIST 2015 : fonctionnement et projets ;
2. Point d'informations sur le règlement : cartable numérique, prêt aux usagers de Saclay, quitus ;
3. Informations et questions diverses.

Est rajoutée à l'ordre du jour après consultation des membres par Mme WATRIN, la demande de M. DÉGEZ, représentant des usagers :

- La bibliothèque de Boulogne,
- Les acquisitions : y a-t-il un budget d'acquisitions ? Quel est l'apport de l'appel de fonds fait par la Fondation UVSQ ?
- Le PPP COFELY : température dans les bibliothèques et distributeurs de boissons.

Avant de présenter le budget 2015, Mme WATRIN souhaite faire un bilan de l'année 2014 :

1 Bilan 2014

Les bibliothèques ont dû fonctionner avec un budget de fonctionnement correspondant à 30% du budget habituel avec pour conséquence :

- l'arrêt de certains services tel que la navette de prêt entre les sites,
- des problèmes de sécurité et de maintenance des bâtiments de St-Quentin et Versailles (exemple de la porte d'entrée de la BU de Versailles tombée, heureusement sans faire de victime),
- un budget insuffisant pour les vacataires ayant eu pour conséquence la réduction des ouvertures du samedi à la bibliothèque de St-Quentin et la réduction des horaires d'ouverture à Boulogne de mai à fin septembre. L'université a ré-abondé la ligne budgétaire des vacances afin de permettre la réouverture des samedis à St-Quentin mi-octobre suite aux mécontentements des étudiants.

Il n'y a pas eu de budget pour les monographies et le PEB : donc aucune acquisition d'ouvrages n'a eu lieu sur le budget DBIST en 2014 et le service de prêt entre bibliothèque a été fermé toute l'année.

Le budget pour les abonnements papier et la documentation électronique, insuffisant en début d'année, a donné lieu à une période d'incertitude quant au renouvellement de certaines ressources (cf. conseil documentaire de janvier 2014 lors duquel des choix documentaires avaient été proposés aux membres élus). Certains éditeurs n'ont pas accepté de différer la confirmation et ont coupé les accès entre janvier et mars. Une fois le budget obtenu dans son intégralité, des renégociations ont eu lieu pour les ressources ayant été coupées afin d'obtenir des factures au prorata : cela a permis ainsi à la DBIST de dégager des crédits pour approvisionner les comptes budgétaires déficitaires en fonctionnement, dont celui de la sécurité des bâtiments.

Du côté de la Gestion des Ressources Humaines, il n'y a eu aucune ouverture de poste pour recrutement par concours ni aucun affichage des postes vacants pour les proposer aux mutations ; malgré cela, nous avons eu 2 arrivées par mutation en remplacement de départ et l'université a accepté l'arrivée d'un conservateur sortant d'ENSSIB, là aussi pour remplacer un départ par mutation. Il n'y a donc qu'un seul poste gelé à la DBIST mais c'est un poste de conservateur. Ce gel de poste est pénalisant pour le service, mais d'une manière générale, la DBIST est dans une situation plutôt favorable par rapport à d'autres services.

On voit déjà les conséquences très concrètes de cette pénurie budgétaire :

- les statistiques montrent une baisse des prêts d'ouvrages due au manque de fraîcheur des collections. M. DÉGEZ confirme que les livres ne sont pas à jour
- La BU de Boulogne voit sa fréquentation baisser, sans doute à cause de la baisse de la qualité de service (on y reviendra dans le point sur Boulogne) et l'absence de renouvellement des collections de l'internat
- Les effets sur le personnel ont été importants : ne pas acheter de livres, c'est toucher au cœur même des missions des bibliothécaires, même si la documentation ce n'est

pas que des livres. Cette situation a cependant permis de faire des choses que nous n'avons pas le temps de faire : le retard de traitement des dons a été absorbé et les catégories B se sont réinvesties sur les formations et le traitement des documents tels que les ebooks.

Mme CRÉHALET fait remarquer que d'un point de vue scientifique, une année blanche pour les acquisitions d'imprimés ne se rattrape pas contrairement à la documentation électronique. M. VAYSSIÈRE est conscient des conséquences engendrées par la situation budgétaire de l'UVSQ et rappelle que tous les services et composantes ont eu à subir une baisse de leurs crédits (25% de fonctionnement) – Il en est désolé – C'est pourquoi à travers la Fondation UVSQ a été lancée une campagne de récolte de fonds pour l'acquisition d'ouvrages. Il ajoute qu'aujourd'hui l'université est dans une dynamique positive et que le budget 2015 a été construit à l'équilibre sans aide de l'Etat (2 530 000 de l'Etat et 1,5 m de ressources propres). Et l'UVSQ a pu lancer une campagne d'emplois.

Mme WATRIN reprend la parole et rappelle qu'en 2014, la DBIST avait envisagé de désabonner la documentation électronique pour laquelle nous n'étions pas engagés sur des contrats de 3 ans pour abonder le budget des monographies. Mais au vue du montant qu'il aurait été possible de dégager, correspondant à plus ou moins 20 000€, cette solution a été abandonnée : elle n'aurait pas été satisfaisante (car très insuffisante) pour les monographies et aurait réduit les abonnements électroniques ; cela aurait provoqué de l'insatisfaction de toutes parts.

Concernant la Fondation dont l'appel aux dons a été lancé en 2014, Mme WATRIN précise qu'à ce jour aucune acquisition n'a été faite par des crédits venant de ces dons, les crédits n'ayant pas encore été versés au budget de la DBIST. Seuls 5000 € en provenance de la CHAIRE MATINOV ont été réaffectés dans le domaine des sciences pour l'acquisition d'environ 150 ouvrages.

Mme CAMUS pour compléter informe le conseil que nous avons un partenariat avec la coordination de santé depuis plusieurs années et que ce partenaire a acheté sur ses crédits 400 euros de monographies (jusqu'à 1000 euros les autres années)

M. VAYSSIÈRE revient sur l'appel aux dons pour les bibliothèques via la Fondation : l'objectif à atteindre est de 300 000€ sur 9 mois, pour l'instant 125000 € ont été récoltés ; 20 000 € sont attendus de parlementaires et 30 000 € du conseil général.

Mme CAMUS indique que pour le moment nous n'avons pas pu faire d'acquisitions grâce aux dons de la Fondation car ces dons n'ont pas encore été transférés sur le budget DBIST.

M. VAYSSIÈRE promet de faire le nécessaire afin que ces fonds soient reversés rapidement à la DBIST.

2 Budget DBIST 2015

Documents présentés et distribués (en annexe) :

- Powerpoint Budget DBIST 2015 ;
- Tableau des ressources électroniques

2.1 Présentation du budget DBIST 2015

Mme WATRIN rappelle la structure budgétaire de la DBIST :

Il y a 3 centres financiers (CF) de dépenses :

- CF DOC001 : le fonctionnement des 6 BU dont le personnel vacataire
- CF DOC002 : les dépenses pour l'acquisition d'ouvrages, pour les prestations d'équipement et de reliure, pour le prêt entre bibliothèques PEB)
- CF DOC003 : les dépenses pour les abonnements papier et la documentation électronique

Elle présente ensuite ce qui a été demandé lors de la conférence budgétaire et ce qui a été ouvert en budget provisoire :

	Demandé	Attribué
DOC 001	34379 € en dépenses incompressibles	28133 €
	46333 € en dépenses courantes	18189 €
	51000 € pour la petite maintenance des bâtiments	19890 €
	10000 € pour les animations culturelles	3900 €
	106427 € pour les dépenses de personnel vacataire	106427 €
	37800 € pour des projets	0 €
DOC 002	630 000 €	190 000 €
DOC 003	450 581 € (hors abonnement à Science Direct)	450 581 € (hors abonnement à Science Direct – prélevé au niveau de l'établissement)

Mme WATRIN commente le budget :

Le budget de fonctionnement est un peu plus abondé qu'en 2014 mais est toujours insuffisant :

- il sera encore difficile d'envoyer les agents en formation et cela a un impact concernant la qualité de service (objectif du contrat quinquennal)
- le budget de maintenance est très insuffisant
- il n'y a pas de budget pour les projets

M. VAYSSIÈRE précise que le budget 2015 est très prudent : les universités ne connaissent pas la dotation ministérielle d'où un peu plus de 25% ouvert, l'UVSQ préférant sous-estimer

les recettes. Il sera peut-être possible de réabonder certains budgets quand la notification ministérielle sera connue.

Le budget de vacances correspond à 5600 h pour les sites de Boulogne, Versailles et St-Quentin. La totalité du budget demandé a été allouée en une seule fois selon la demande de la conférence budgétaire et ce afin de prévoir le calendrier des ouvertures des sites sereinement.

M. DÉGEZ souhaite savoir si le budget couvre les ouvertures de la BU de St-Quentin jusqu'à la fin mai.

Mme WATRIN lui répond que oui et indique que la reprise des horaires d'ouverture de St-Quentin (20h et samedis) devrait avoir lieu mi-septembre.

M. DÉGEZ considère que c'est une bonne nouvelle qui sera retransmise aux usagers mais rappelle qu'il y a le problème du budget d'acquisitions insuffisant : beaucoup d'étudiants n'ont pas les moyens d'acheter des ouvrages et se retrouvent de ce fait pénalisés.

Le budget monographies et PEB est nettement en dessous de ce qui avait été demandé : il permet la reprise du PEB et des acquisitions pour une partie de l'année seulement et sans pouvoir rattraper les collections de l'année passée. Mme WATRIN précise que les 190 000 € ont été répartis entre toutes les disciplines afin que les acquisitions reprennent sur tous les domaines.

M. VAYSSIÈRE demande s'il n'est pas possible de rattraper les collections via les crédits Fondation.

M. DÉGEZ s'inquiète de devoir attendre tant de la fondation d'autant plus que les fonds n'ont pas encore été versés.

Mme WATRIN fait remarquer que le budget alloué à la DBIST pour les acquisitions en monographies (190 000 €) et les promesses de dons via la Fondation jusqu'à présent (125 000 €) correspondent à une année normale de budget ouvrages.

Mme CAMUS rappelle que certains ouvrages ne paraissent qu'à partir de septembre, or le budget DBIST à cette date sera épuisé. Elle cite l'exemple des codes DALLOZ qui paraissent en septembre –et de ce fait les codes ne pourront être achetés.

M. DÉGEZ s'en inquiète car les dernières réformes sont présentes dans ces éditions d'où l'importance de renouveler ceux-ci.

Mme CAMUS lui précise que les codes sont en ligne et que la DBIST est à jour sur les bases utiles. Cependant la version papier est très utilisée par les étudiants pour passer les examens.

Le budget abonnements documentation électronique et périodiques papier correspond à ce que nous avons demandé. (Hors abonnement à la base science direct d'Elsevier qui fait désormais partie des abonnements de type « licence nationale » et qui va être prélevé directement sur la dotation globale de fonctionnement de l'établissement)

Le budget abonnements documentation électronique et périodiques papier correspond à ce que nous avons demandé.

Concernant le budget de fonctionnement, M. DÉGEZ demande s'il n'est pas possible de mutualiser les véhicules de la DBIST afin de réduire les coûts. Il lui est répondu que nous

avons déjà rendu un véhicule qui a été mis en mutualisation et nous avons effectivement envisagé de rajouter un autre véhicule en mutualisation mais nous avons reporté cette décision car les 2 véhicules nous sont indispensables.

M. DÉGEZ demande à quoi sert le budget reliure et équipement. Mme BALAN répond que l'équipement a été réduit et que nous équipons uniquement les cotes.

Mme WATRIN informe sur le prix du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme des Yvelines (CAUE78) obtenu par la BU de Versailles le 11 février 2015.

Concernant la Gestion des Ressources Humaines 2015, Mme WATRIN rappelle que comme l'an dernier, aucun poste de la DBIST ne sera ouvert au recrutement par concours ce qui pose problème car la DBIST s'investit pour former son personnel et n'a plus ainsi la possibilité de les récupérer lorsqu'ils réussissent un concours.

M. VAYSSIÈRE souhaite savoir si dans les contractuels il y a des personnes pouvant bénéficier de la loi SAUVADET.

Ce à quoi Mme WATRIN répond qu'aucun des 11 contractuels à la DBIST ne peut bénéficier de ce dispositif. Elle ajoute qu'il n'y a actuellement aucun poste vacant à la DBIST à l'exception du poste gelé de conservateur.

Mme WATRIN présente ensuite les projets 2015 car même s'il n'y a pas de budget, la DBIST a comme toujours des projets :

- Animations culturelles (« les temps forts ») : la DBIST souhaite s'investir dans des événements soutenus par l'UVSQ et en phase avec Saclay donc le temps fort de cette année portera sur la lumière.
- Démarche qualité : la certification Marianne qui était un objectif du précédent quinquennal sera reportée une nouvelle fois faute de budget. Concernant le classement annuel du Ministère sur la qualité de l'accueil, la DBIST a été classée 7^{ème} et l'objectif de cette année est d'obtenir un meilleur classement – des groupes de travail se mettent en place pour se préparer au mieux.
- Enquête LIBQUAL : il n'y a pas de budget pour effectuer cette 3^{ème} enquête. Mais c'est un projet difficilement reportable, c'est pourquoi la DBIST va prélever sur plusieurs postes budgétaires afin de la lancer.
- Former le personnel à la communication externe afin de valoriser et de faire mieux connaître la DBIST dont les actions et la fonction soutien ne sont pas connues par la communauté – la DBIST a commencé en ce sens par la refonte de son rapport d'activité en 2014 et travaille actuellement sur son organigramme afin qu'il soit plus lisible, avec un pôle Services à la recherche et un pôle Services à l'enseignement.
- Développer les services aux chercheurs : collection HAL et dépôt des mémoires en ligne de l'IECI dans la plateforme d'archives ouvertes DUMAS.
- Journée d'étude du 19 mai sur l'accueil des lycéens et les compétences documentaires nécessaires pour le passage lycée/université.
- les 10 ans de la BUSQY avec la soirée festive le 26 mars 2015.

M. VAYSSIÈRE fait remarquer qu'il y a également un projet d'inspection. Mme WATRIN répond qu'effectivement l'inspectrice générale des bibliothèques inspectera les bibliothèques début mai : elle rencontrera l'équipe présidentielle et le personnel qui le désire.

M. VAYSSIÈRE souhaite savoir si l'inspectrice rencontre également les étudiants. Mme WATRIN répond qu'elle lui demandera.

M. DÉGEZ souhaite aborder la question de l'extension des horaires d'ouvertures : il y a une demande des étudiants pour étendre les horaires d'ouvertures de la BU de St-Quentin jusqu'à 21 h voir 22h au minimum pendant les périodes d'examen et idéalement tout le temps. Il cite l'exemple de Paris 6 dont l'extension des horaires d'ouvertures est effectuée par des étudiants vacataires et par des étudiants volontaires. Mme WATRIN rappelle les règles de sécurité et le fonctionnement du samedi : présence obligatoire d'un agent de sécurité et d'un agent titulaire de catégorie A qui, pour ce dernier ouvre droit à des récupérations d'heures donc un impact sur le fonctionnement en semaine.

Mme BALAN souhaiterait savoir ce qu'entend M. DÉGEZ par « période d'examen » sachant qu'il y a des examens toute l'année. M. DÉGEZ répond qu'il entend par périodes d'examen la période de l'examen classant national (médecine).

M.VAYSSIÈRE fait remarquer que la bibliothèque de Boulogne reste ouverte tardivement (22H30). M. DÉGEZ fait part d'une demande pour une ouverture plus tardive à la BU de St-Quentin.

S'ensuit une discussion sur les problématiques liées à l'extension d'horaires : problème de financement, de personnels, mise en place d'un accès à tous les espaces de la BU ou accès restreint, sécurité...

M. DÉGEZ précise que potentiellement à l'UVSQ 600 externes seraient concernés.

Mme WATRIN demande à M. DÉGEZ si un transfert des collections de la BU de Boulogne à la BU de St Quentin serait accepté.

M.DÉGEZ lui répond que les étudiants de médecine sont très attachés à une BU à Boulogne avec des collections d'autant plus que des cours obligatoires sont dispensés sur place et que le Self est ouvert jusqu'à 22H et qu'il n'y a pas assez d'ouvrages à St-Quentin en médecine. M.VAYSSIÈRE lui fait remarquer que les étudiants de médecine ne sont pas toute l'année à Boulogne.

M. DÉGEZ soulève le problème de cohérence des cours : les cours magistraux et les préparations privées se déroulent à Boulogne.

Mme WATRIN profite de cette discussion pour avancer le point Boulogne prévu en informations et questions diverses :

La bibliothèque fonctionnait depuis quelques années avec 3 agents titulaires de catégorie A, B et C. Depuis le 1^{er} septembre, il n'y a plus de personnel titulaire à la BU Boulogne, 2 agents ayant obtenu leur mutation et 1 agent étant en arrêt longue maladie ; ces départs sont les conséquences directes des mauvaises conditions de travail. Elle rappelle également qu'au départ cette bibliothèque était destinée aux chercheurs puis a été ouverte aux étudiants à la suite de la fermeture de la bibliothèque de Garches. C'est une situation qui perdure depuis plus de 15 ans. Au vu des conditions de travail et d'accueil, la fermeture de ce site a été envisagée plusieurs fois depuis quelques années mais n'a pas été possible (besoin des étudiants) Depuis le 1^{er} septembre, cette

bibliothèque fonctionne au minimum, avec 2 agents contractuels de catégorie C. A noter qu'un des premiers agents contractuels n'a tenu que quelques mois et la DBIST a dû procéder une nouvelle fois à un recrutement. Des gros travaux dans la cour devant les fenêtres de la BU sont en cours depuis mi-décembre 2014 pour l'installation d'un générateur électrique pour la salle de réanimation de l'hôpital. Ces travaux impactent encore les conditions de travail et d'accueil : il y a du bruit (90 décibels par moment), et une fenêtre cassée la semaine dernière.

L'hypothèse de la fermeture du site avec déménagement des collections à la BU de Guyancourt doit être étudiée : M. DÉGEZ va consulter les élus de l'UFR de Médecine afin de voir quelles hypothèses seraient acceptables et va sonder les étudiants concernés après cette réunion.

Mme WATRIN rappelle qu'on est passé pour le personnel de 2,5 ETP à 2 et que l'on constate une baisse de la fréquentation de Boulogne de -29% en 2014, sans doute due à des périodes de fermeture (certaines matinées entre février et juin 2014).

Mme CAMUS rappelle qu'on double certaines collections de médecine donc impact budgétaire.

M. VAYSSIÈRE demande quel est le taux de prêt des ECN

Mme CAMUS répond que les collections ECN sortent beaucoup

M. DÉGEZ demande si les étudiants qui fréquentent le self de Boulogne (espace ouvert en salle de travail le soir) sont comptabilisés dans les statistiques de la Bibliothèque.

Mme WATRIN répond que non

M. DÉGEZ indique qu'une fermeture de Boulogne serait peut-être acceptée si les cours de l'externat étaient rapatriés à St-Quentin. Il fait remarquer que beaucoup d'étudiants ont déménagé à Boulogne

M QUÉLIN est étonné de l'évolution de 1 à 2 du ratio entre les coûts des abonnements papiers et celui des abonnements électroniques.

Mme CAMUS explique que l'on subit d'une part la contrainte des éditeurs (ex Wiley tout électronique pour lequel on passe du taux de TVA 5,5% à 20%) et d'autre part, la charte documentaire validée par le conseil d'administration impose le passage au « tout électronique » quand cela est possible.

Question : Il y a-t-il un domaine où le « tout électronique » n'existe pas ?

Mme CAMUS répond non ceci explique d'ailleurs qu'il y ait plus d'abonnements papiers en sciences.

3 Point d'informations sur le règlement : prêt aux usagers de Saclay, quitus, cartable numérique

3.1 Prêt aux usagers de Saclay

Mme WATRIN fait un point sur le projet Saclay pour ce qui concerne la documentation : elle rappelle tout d'abord le projet de création d'un learning center qui intégrera les collections de 3 établissements (une partie de PARIS SUD, ENS CACHAN, CENTRALE/SUPELEC). Elle rappelle qu'il y a eu une étude pour une mutualisation

éventuelle des acquisitions en ressources électroniques et qu'il existe différents groupes de travail.

Mme MOATTI précise que la mutualisation a des conséquences sur la documentation or on constate que pour la COMUE Université Paris Saclay les moyens n'ont pas été mis sur la documentation. Mme LE GALEZE fait remarquer que les moyens alloués à la COMUE Paris Sciences et Lettres (PSL) sont de 2 millions d'euros et 1 poste. La COMUE Université Paris Saclay n'a pas fait ce genre de choix.

Mme WATRIN rappelle que dans le cadre du PRES UniverSud Paris on avait donné les mêmes droits de prêts à tous les étudiants du PRES lorsqu'ils venaient emprunter chez nous : « l'accès croisé ». Le décret du 31 décembre 2014 précise que la COMUE Université Paris Saclay reprend les engagements du PRES UniverSud Paris, et donc *de facto* l'accès croisé s'applique au cadre plus large de la COMUE. Or l'UVSQ peut craindre une demande accrue sur les collections de sciences.

Mme WATRIN précise donc que l'accès croisé se met en place mais, au vu des conditions très avantageuses que la DBIST octroie aux étudiants de master et aux personnels, il est décidé une période de test : si les demandes d'étudiants de la COMUE Université Paris Saclay sont trop importantes, nous serons peut-être amenés à revoir les conditions de prêt.

M. VAYSSIÈRE souhaite avoir une note pour défendre la documentation dans PARIS SACLAY.

3.2 PROJET DE GENERALISATION DU QUITUS DE LA BIBLIOTHEQUE : Présenté par Mme CRÉHALET

Quitus : rappel

La bibliothèque délivre un quitus après consultation du compte lecteur des étudiants désirant s'inscrire dans un autre établissement. Une fois le quitus délivré le compte de l'étudiant est bloqué dans le logiciel de la bibliothèque. Ce dispositif s'avère très efficace pour récupérer des livres non rendus mais ne concerne qu'une minorité d'étudiant.

L'objectif est de généraliser ce quitus à d'autres étapes que l'inscription à l'extérieur en le liant à la gestion des retards d'ouvrages. A ce jour 490 ouvrages n'ont pas été rendus malgré plusieurs relances, les étudiants bénéficiant de l'étanchéité des applications de gestion de l'Université. Avec la mise en place du quitus via un message bloquant dans Apogée, le lecteur n'aurait plus accès à son ENT s'il n'est pas à jour avec la bibliothèque. Le projet est mené avec la DSI, Dominique Fiquet en particulier.

Enumération du projet d'échéancier

J= date de retour prévue des documents

J à J+4 : « franchise », au-delà de laquelle computation des retards

J+7 : 1^{er} rappel ALEPH par messagerie électronique

J+10 : rappel téléphonique

J+14 : 2^{ème} rappel via ALEPH par messagerie électronique

J+21 : 3^{ème} rappel ALEPH par messagerie électronique

J+30 : envoi recommandé du dernier courrier qui préviendrait du blocage ENT et APOGEE avec une facture UVSQ si le montant des livres en retard est supérieur à 30€

J+45 : blocage APOGEE et ENT

Mme CRÉHALET précise que chaque étudiant a accès à son compte-lecteur sur internet et peut vérifier à tout moment s'il est en règle avec la bibliothèque et signaler toute anomalie.

1^{ère} étape : avis du conseil documentaire, puis avis de la CFVU. Un travail avec les services des scolarités sera également indispensable.

M.QUÉLIN demande si pour le personnel enseignants-chercheurs le même système de relance sera mis en place.

Mme WATRIN répond que les relances existent déjà, mais sans pénalités. Marginalement les enseignants-chercheurs peuvent être concernés par de gros retards, mais leur présence à l'université est plus longue que celle des étudiants et les relances durent donc plus longtemps.

M. DÉGEZ approuve ce projet.

Est voté à l'unanimité le projet QUITUS

3.3 CARTABLE NUMERIQUE : présentation de Mme CRÉHALET

Document distribué : Règlement du prêt d'ordinateurs portables dans l'enceinte du campus des Sciences

En place depuis le début de l'ouverture de la BU de Versailles, le besoin s'est fait ressentir de la mise en place d'un règlement notamment pour le non-retour des cartables. En 2 ans, 3 à 4 non-retour constatés dans les temps impartis. A noter que les étudiants en retard pour les ouvrages ne peuvent emprunter un cartable numérique.

Taux de rotation des cartables : avec 10259 prêts en 2014 on cherche à faire évoluer les modalités de prêt car le prêt de cartable monopolise les agents à l'accueil à certains créneaux.

Mme WATRIN soumet au vote le règlement du cartable numérique : voté à l'unanimité.

4 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

4.1 HAL : intervention d'Aleth TISSEAU DES ESCOTAIS

Melle TISSEAU DES ESCOTAIS rappelle ce qu'est HAL : libre accès aux publications scientifiques, valorisation de la production scientifique de l'université.

Calendrier de mise en place à la DBIST :

- juin 2014 : vote de la création de la collection HAL par la Commission Recherche
- septembre 2014 : création effective de la collection HAL-UVSQ
- octobre 2014 : actions de sensibilisation dans le cadre de l'*Open Access Week*

Nathalie WATRIN précise que l'on est en période de test et que l'on débute avec 2 laboratoires, le Printemps en sciences humaines et le PRISM en sciences dures.

M. VAYSSIÈRE souhaite savoir comment on y a accès .

Réponse : depuis la collection de l'UVSQ ainsi que des laboratoires en question.

Melle TISSEAU DES ESCOTAIS expose les problèmes rencontrés : le format BibTeX pose problème pour la saisie rétrospective des publications, et on constate la disparité des référentiels en ce qui concerne le nom des laboratoires ou équipes de recherche et les signatures. L'acquisition d'un portail (1500 € environ) permettrait d'avoir la main sur les référentiels et donc de veiller au bon signalement de la production de l'université.

Mme LE GALEZE nous informe qu'il existe un projet au niveau de la COMUE pour le portail HAL et que l'UVSQ fait partie de celui-ci.

4.2 PPP COFELY : températures et distributeurs de boissons

Températures à la BU de St-Quentin :

M. DÉGEZ nous fait part de ce problème soulevé assez souvent par les étudiants et qui impacte leurs conditions d'études.

Mme WATRIN indique que la BU de St-Quentin a été fermée certaines matinées au mois de janvier car la température était en dessous de 15°. Une intervention de la DPIE et de COFELY a été demandée afin de résoudre ce problème.

Depuis, des relevés de températures sont effectués plusieurs fois par jour dans les différents espaces de la BU : en dessous de 19°, COFELY est alerté pour résoudre le problème.

La BU de Versailles rencontre également des problèmes à ce niveau sur les plateaux.

Distributeurs de boissons (concerne uniquement la BU de Versailles):

M. DÉGEZ souhaite savoir s'il y aura de nouveau des distributeurs de boisson.

M. VAYSSIÈRE répond que les distributeurs ont été enlevés en décembre 2014 car ils étaient à l'origine intégrés dans le PPP Cofely. Leur remplacement est à l'étude et le problème sera résolu prochainement.